

destination par chemin de fer, elle est envoyée par chemin de fer. Tels sont les ordres. Si le député peut me citer des cas, je serai heureux d'y voir.

**M. Catherwood:** Est-il vrai que certains employés des postes, qui travaillent depuis 20 ans au ministère, ne peuvent prendre trois semaines de vacances? Sauf erreur, c'est la règle au ministère. Y a-t-il des cas où elle ne s'applique pas?

**L'hon. M. Rinfret:** Dans certains bureaux de poste, où le revenu dépasse \$3,000 et où les employés relèvent de la Commission du service civil, on accorde trois semaines de vacances. Dans d'autres, des bureaux de poste à commission, on accorde seulement deux semaines. Nous étudions cependant la possibilité d'y accorder trois semaines de vacances comme dans les autres.

**M. Catherwood:** Un règlement du ministère ne prévoit-il pas qu'après 20 ans de service dans les postes, trois semaines de vacances sont de rigueur?

**L'hon. M. Rinfret:** Je viens justement de dire que dans certains cas ce n'est pas exactement ce qui se passe, mais nous nous efforçons de mettre tout le monde sur le même pied.

**M. Higgins:** J'aimerais savoir quelles personnes influentes ont recommandé la nomination du maître de poste à Holyrood, à Terre-Neuve.

**L'hon. M. Rinfret:** Je vais consulter mes dossiers et je le ferai savoir à mon honorable ami.

**M. Noseworthy:** Quelles conditions doit remplir une agglomération ou une municipalité de 80,000 personnes pour obtenir un bureau de poste? Dans le canton d'York, nous avons une population de 80,000 personnes environ. Tout ce que nous avons en guise de bureaux de poste, ce sont de minables encoignures au fond d'épiceries, de boucheries et d'autres magasins. Tout le monde doit pourtant y appuyer le parti libéral.

(Le crédit est adopté.)

273. Services postaux aériens et terrestres, \$22,094,857.

**M. Adamson:** Le ministre des Postes a-t-il reçu des demandes de nouveaux uniformes ou de légers uniformes d'été de la part des facteurs? Plusieurs m'ont dit qu'on pourrait fort avantageusement modifier leur uniforme, surtout celui qu'ils portent l'été. Se sont-ils plaints de leur costume?

**L'hon. M. Rinfret:** On nous a demandé d'autoriser quelques petits changements. On

voudrait, par exemple, ne pas avoir à boutonner le col de la chemise, se passer de la cravate papillon, ou autres choses de ce genre.

**M. Adamson:** On m'a demandé que, surtout au cours de l'été, on puisse déboutonner le col de la chemise et se passer de la cravate papillon. Si c'est possible, j'aimerais que le ministre des Postes étudie cette question car il est souvent pénible d'avoir le cou enserré par une cravate un jour de torride chaleur.

**L'hon. M. Rinfret:** J'y songerai.

**M. Adamson:** A fortiori si l'on porte un lourd sac et qu'on ait à parcourir une longue distance à pied.

**M. Fulton:** Le ministre des Postes nous dira-t-il ce qui en est de la somme versée par le ministère aux lignes aériennes Trans-Canada pour le transport du courrier? Il en a été question au comité permanent des chemins de fer de l'État et de la marine marchande. Les administrateurs d'Air-Canada nous ont donné à entendre que la rétribution accordée à la Société pour le transport du volumineux courrier qu'elle doit transporter conformément à l'accord actuel, était insuffisante. L'entente expirait en mai 1949. Depuis lors, le transport s'effectue provisoirement au même prix. La Société n'a pas réussi à faire majorer le barème, comme elle le demandait. Les renseignements dont on nous a fait part révèlent que l'adoption du nouveau tarif de transport diminuerait de beaucoup le déficit qu'accusent les lignes domestiques de la Société. Il m'a semblé qu'Air-Canada avait présenté au comité, pour dire le moins, des motifs fort valables pour appuyer sa demande. J'aimerais savoir ce qui en est à cet égard.

**L'hon. M. Rinfret:** Au début de mes observations, j'ai exprimé l'espoir qu'une entente au sujet des frais de transport permette de continuer à transporter la plus grande quantité possible de courrier par voie aérienne. Nous sommes actuellement en pourparlers avec Air-Canada, qui demande une majoration du tarif de transport, mais nous n'en sommes pas encore venus à une entente.

**M. Fulton:** Quand espère-t-on terminer les négociations?

**L'hon. M. Rinfret:** Je ne saurais dire, n'étant pas devin. Nous étudions la question.

(Le crédit est adopté.)

MINISTÈRE DE LA SANTÉ NATIONALE ET DU BIEN-ÊTRE SOCIAL

Division du bien-être social—

245. Aide aux écoles d'assistance sociale, \$52,500.

**M. Fleming:** Un mot seulement au sujet de ce crédit qui a trait à l'aide aux écoles